

28 mai 2021 -19:32

Appartient à Conseil des ministres du 28 mai 2021

Participation de la Belgique et ses régions et communautés aux Floriades de Almere

Sur proposition du ministre de l'Economie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de la Belgique et ses régions et communautés aux Floriades de Almere, aux Pays-Bas, en 2022.

Le Conseil des ministres propose au Comité de concertation la participation de la Belgique aux Floriades de Almere et invite les autorités régionales à proposer un plan d'approche en réservant les moyens budgétaires régionaux.

En cas d'accord du Comité de concertation, le Commissariat international pour les Expositions internationales (BelExpo) sera chargé d'exécuter cette décision.

La 7e édition de l'Exposition universelle d'horticulture Floriade se tiendra à Almere aux Pays Bas du 14 avril 2022 au 9 octobre 2022. Les Floriades sont des Expositions universelles qui se tiennent tous les dix ans aux Pays-Bas sous les auspices de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH) et du Bureau international des Expositions de Paris et enregistrées comme Exposition universelle dans la catégorie la plus élevée, c'est-à-dire A 1. L'exposition Almere 2022 aura pour thème *Growing Green Cities*. L'objectif principal consiste en la promotion de l'agriculture et de l'horticulture. À cet effet, quatre sous thèmes sont proposés: rendre nos villes plus vertes, se nourrir sainement, utiliser l'énergie plus intelligemment, vivre plus sainement. Accessoirement, il s'agit de promouvoir les produits bios et les produits régionaux, le tourisme, la recherche scientifique et l'architecture verte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be